

PSC1 (Ex AFPS)

(Prévention et Secours Civiques Niveau 1)

Public

Toute personne qui désire connaître les premiers gestes qui sauvent.

Objectifs de la formation

Protéger la victime et les témoins
Alerter les secours d'urgence adaptés
Empêcher l'aggravation de l'état de la victime
Préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

Contenu de la formation

1^{ère} partie : Protection et Alerte

Module 1 : La Protection

Supprimer ou écarter le danger
Réaliser un dégagement d'urgence
Protection des populations en cas d'alerte

Module 2 : L'alerte

Appel aux numéros d'urgence
Message d'alerte

2^{ème} partie : Victime qui s'étouffe ou qui saigne abondamment

Module 3 : Victime s'étouffant

Claques dans le dos chez l'adulte et le nourrisson
Méthode Heimlich chez l'adulte et le nourrisson
(compressions abdominales et thoraciques)

Module 4 : Victime saignant abondamment

Compression manuelle directe
Tampon relais / Pansement compressif

3^{ème} partie : La victime est inconsciente

Module 5 : La victime est inconsciente

Appréciation de l'état de conscience et de la respiration
Libération des Voies Aériennes (LVA)
Mise en P.L.S. (Position Latérale de Sécurité)

Module 6 : La victime ne respire pas

R.C.P. (Réanimation Cardio- pulmonaire) :
Bouche à Bouche ou bouche-à-nez et compressions thoraciques
chez l'enfant, le nourrisson et chez l'adulte
Défibrillation Automatique Externe (DAE)

4^{ème} partie : La victime se plaint

Module 7 : La victime se plaint d'un malaise

Malaise : observer les signes de malaise, interroger la victime et la mettre au repos

Module 8 : La victime se plaint d'un traumatisme

Plaie grave : plaie de l'abdomen et du thorax
Plaie simple : nettoyer, protéger et surveiller
Brûlure grave : refroidir à l'eau
Brûlure simple : refroidir, protéger et surveiller
Traumatisme des os et des articulations : maintien de la tête

FILIERE PREVENTION SECURITE

Validation de la formation :

Attestation délivrée en application de l'arrêté du 24 juillet 2007 - Ministère de l'Intérieur
Champ d'application : Loi n°2004-811 du 13 août 2004 (articles 4 et 5)

Effectif prévu : De 8 à 10

Durée de la formation :

12 heures
(2 journées consécutives à temps plein)

HORAIRES :

9h00-12h30 / 13h30-16h00

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT
Bruno JEAN-FAURE

Lieu de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

email : inseit.formation@wanadoo.fr

OU SUR SITE ENTREPRISE